



Un compte-rendu de la rencontre-débat sur le thème de "La pédophilie" est proposé par Henri Delage de l'ARES (Atelier de réflexion éthique et sociale), sous forme de prise de notes lors de cette soirée. La conférence a réuni près de 60 participants, le mercredi 7 septembre 2022, au centre socioculturel du Lardin-Saint-Lazare.

"C'est une « cellule d'écoute de victimes d'agression sexuelles » qui a animé cette rencontre. Les trois membres présents de cette cellule sont : une juriste, par ailleurs active dans les groupes d'aide aux prostituées mineures et dans une association de défense des femmes ; un médecin avec activité psychothérapeutique ; et enfin une assistante sociale de l'ASE avec une longue expérience du secours aux enfants maltraités.

La pédophilie est-elle un grave problème social ? Avec une estimation de 165 000 agressions sexuelles d'enfants par an en France, la plupart entre 7 et 12 ans. 1 sur 10 est signalée (enquête auprès des adultes) et si il y a signalement, les enquêtes sont souvent sans suite, car c'est parole contre parole. La honte, la peur d'une parole de petit, pas écoutée par un grand, la peur de faire condamner un proche et de rompre un équilibre familial, la crainte de complications avec la police... freinent beaucoup le recueil des plaintes. Ce sont majoritairement (69%) des jeunes filles agressées par des garçons. Dans la petite enfance, c'est dans 81% des cas un agresseur de l'entourage de l'enfant, connu de la famille. Chez les pré adolescents, il s'agit majoritairement du petit ami ou de l'ex petit ami. Il y a des carences éducatives dans 45% des cas (donc 55% de familles « normales » !). 35% des agresseurs ont subi eux-mêmes des violences dans l'enfance et c'était le plus souvent des violences sexuelles. Les malades psychiatriques et les alcooliques sont surreprésentés. Grave problème judiciaire car, en plus du nombre très élevé « d'affaires », les mœurs et les habitudes évoluent : cyber-séduction, voyages faciles, sexualité de plus en plus précoce... mais aussi la société ne supporte plus cette délinquance. L'enfant n'est plus considéré comme un « objet » manipulable et appartenant aux parents ou adultes mais comme un sujet libre avec ses désirs et ses libres choix.

Il existe un gros volume de Lois réglementant la délinquance sexuelle sur enfants : la Loi du 21 avril 2021 a modifié le Code pénal pour mieux protéger les mineurs des crimes et délits sexuels (viol, si pénétration quelle qu'elle soit, est un crime jugé aux Assises ; délit jugé en correctionnelle). Ce renforcement de la répression est consécutif à une évolution de l'opinion

publique après les « affaires » de Lyon (Père Preynat), Matzneff, Kouchner... Aucun adulte ne peut se prévaloir du consentement sexuel d'un enfant, s'il a moins de 15 ans ou moins de 18 ans en cas d'inceste. Viol : 20 ans de réclusion. Agression sexuelle : 10 ans de réclusion. Le Juge n'a pas à établir une violence ou une menace pour condamner.

Les amours adolescentes ne sont pas visées : une clause « Roméo et Juliette » préserve les relations sexuelles des enfants, si il y a un écart de moins de 5 ans entre les participants. Prescription glissante : la prescription est prolongée, s'il y a viol ou agression supplémentaire. Le nouveau délit prolonge la prescription d'un ancien délit. "Sextorsion" pour lutter contre le délit d'inciter un mineur à se livrer à des pratiques sexuelles sur Internet (7 à 10 ans de prison). Renforcement des peines sanctionnant le proxénétisme et le recours à la prostitution des enfants. Le non-consentement des mineurs est désormais la règle et est inscrit dans la Loi. L'Obligation +++ de signaler ou dénoncer une suspicion de violences sur un enfant. Le secret professionnel n'existe pas dans ce cas particulier.

A.R.E.S. <https://reflexion-bersac-lelardin.over-blog.com/>
Atelier de Réflexion Ethique et Sociale

RENCONTRE DEBAT

Mercredi 7 Septembre à 20h
Salle du socioculturel – LE LARDIN

**Protéger nos enfants
Et ceux des autres....**

PEDOPHILIE

Avec une cellule d'écoute spécialisée

Comprendre Dépister Protéger
Prévenir Réparer

LA LOI !

Entrée libre

« Si je n'alerte pas, je peux être sanctionné ». Alerte (anonyme) N° 119.

Deux exemples vécus, impressionnants et pathétiques, ont illustré le profil des agresseurs et les conséquences sur les victimes. (Anonymes) Qu'est-ce qui pousse, tyranniquement, un adulte en charge de responsabilité, intelligent, à priori non cruel et « sympa », à faire des actes irraisonnés, infantiles, sadiques ? L'agresseur a une personnalité de pervers ou des symptômes

de névrose (schématique). L'agresseur pervers présente un double visage (clivage) avec une face « sympa » et une face monstrueuse avec déni de l'Autre et de la Loi. Ils sont manipulateurs avec un narcissisme hypertrophié, sans anxiété et sans remords. Deux exemples, un serial violeur et un père incestueux, ignobles, ont illustré cette double personnalité où l'agresseur est une figure publique respectée et amicale mais par ailleurs coupable d'agressions criminelles sordides. C'est là une difficulté de repérage : seul le côté « sympa » et respectable est connu. Ils existent dans tous les milieux avec une sur représentation de l'alcoolisme et des affections psychiatriques. L'agresseur névrosé est, lui, infantile, anxieux, culpabilise et est très désireux de se débarrasser de ses obsessions. En ce qui concerne les victimes les signes les plus constants selon la cellule d'écoute, sont une rupture nette dans le cursus de vie : effondrement scolaire, maladies inopinées, anorexie ou énurésie subites... Deux signes spécifiques du syndrome post-traumatique sont les reviviscences et les amnésies lacunaires. Les conséquences à long terme sont catastrophiques sur la santé, la psychologie, la qualité de vie, la socialisation... Une voie proposée pour prévenir ce fléau est le développement de l'empathie dans l'éducation, l'enseignement et d'une façon générale toutes les activités des enfants et des jeunes. Les adultes, vous et moi, peuvent aussi se questionner sur leur désir de puissance, de contrôle, d'emprise...

L'image et le respect dû au corps de l'enfant a beaucoup évolué au cours des siècles. Dans la période moderne, il y a eu la période très libertaire post-soixante-huit suivie de réactions contraires. Il n'en demeure pas moins que, actuellement, il est porté beaucoup d'attention au respect de l'enfant (F. Dolto) et les dérives sont très stigmatisées. Dans le débat, il est témoigné de l'existence du porno business, à gros budget, sordide, exploitant des enfants défavorisés (en rupture, étrangers...) avec prostitution. Des questions sur les nombres d'affaires déclarées et jugées et de condamnations. Le drame des viols dans les guerres, y compris des enfants. Le manque de moyens matériels des services juridiques, sociaux et policiers est regretté. Le travail d'associations s'occupant de victimes, avec des innovations originales (moto-thérapie à Brive avec « les maux d'enfants » -expérimental-), qui accueillent leur parole avec respect. Importance de la prévention avec information des enfants et des parents.

Ne pas craindre de signaler ou alerter le 119, ou une cellule d'écoute, ou une association de victimes. Vous empêcherez la perpétuation des agressions, vous donnerez des chances supplémentaires de réparation aux victimes.

La conclusion est optimiste : l'évolution, récente, de l'opinion publique et de la législation concernant la pédo-criminalité sont des éléments très positifs. Le mal, pour être combattu, doit d'abord être nommé ! Et c'est pour cela que l'on peut, raisonnablement, être optimiste".

Quelles sont les perspectives de l'ARES pour cette nouvelle saison ?



Avant d'envisager un avenir, permettez-moi faire un rapide bilan de l'année écoulée. Malgré les mesures de restrictions liées au Covid, nous avons tenu le cap et avons pu organiser au moins une rencontre par mois au moins. Et, il faut le dire, avec beaucoup de succès, même si le critère du nombre n'est pas fondamental pour nous. En plus de nos réunions habituelles qui restent notre vocation, nous avons initié des rencontres sur l'Art qui est une autre voie pour aborder la Connaissance avec la commission « Beauté et Expression » : une rencontre enthousiasmante d'histoire de l'Art, un concert et une exposition. Parallèlement, la première semaine d'août, nous avons organisé trois « Rencontres au musée » avec « Le courage des gens d'ici ». Le sujet en était, à partir de l'histoire locale, de voir comment les travailleurs locaux ont surmonté les crises à force de résilience et de courage. Puisse leur exemple nous donner la force d'affronter les crises présentes et à venir.

Une bonne « saison » 2021/2022. Mais alors pour 2022/2023 ? Y a-t-il des sujets prévus ?

Les activités précédentes nous obligent. Nous souhaitons que la commission « Beauté et

Expression » s'autonomise pour organiser une rencontre trimestrielle (au moins) d'Histoire de l'Art. D'autant que nous avons avec Jean Marc Nicolas un conférencier brillant plébiscité par les personnes l'ayant apprécié lors de sa venue en mars dernier. D'un autre côté, les « Rencontres au musée » doivent être reconduites en août, avec un autre thème, mais toujours en lien avec l'industrie locale.

Pour notre activité traditionnelle, les rencontres reprennent dès septembre avec, le 7 à 20h, un important sujet : « La pédophilie » qui vient clôturer un cycle de trois rencontres sur l'emprise, le pouvoir pris sur les humains. Il s'agit d'une rencontre qui peut intéresser les parents et les grands parents, les oncles et tantes, les professionnels de l'enseignement et de l'enfance, les éducateurs ou accompagnateurs d'enfants, les voisins et voisines... en fait tout le monde. Tout le monde peut être confronté à ce délit ou crime, et a même l'obligation légale de le dénoncer. Or, si les médias sont prolixes sur les faits divers, ils ne disent pas comment suspecter, dénoncer, prévenir et réparer ces agressions. Bien sûr tous auront le loisir de dire leur expérience et leur opinion comme toujours à l'ARES. Il est prévu une réunion très près du terrain et avec des informations précises.

En suivant, nous aurons « Avec Vincent Van Gogh » (Beauté et Expression) puis « Origine » qui sera une exposition et un débat sur l'origine de l'Univers (le Big Bang...), « L'Hindouisme », « Y-a-t-il des guerres justes ? », « Accueillir les réfugiés ? », « Homosexualité », « Une religion mal connue : le Christianisme »... en fait une année bien remplie nous attend.

- Suivre l'Ares : ARES sur Facebook (« ARES PERIGORD ») ;
<https://reflexion-bersac-lelardin.over-blog.com/> ou pour correspondre ares-perigord@outlook.fr

- Photos d'archives de l'une des réunions, cet été, de l'ARES

- Dernier volet "audio" sur le thème des papeteries de Condat raconté par Joseph Estoup qui revient sur les inondations de 1960 : [audio/webdoc/joseph-estoup-papeteries](#)

La première semaine d'août accueillait au musée de Saint-Lazare trois intervenants, dont deux témoins rares sur l'histoire locale. Ce courriel offre un résumé de la première conférence, avec Lucien Cournil, qui traite du sujet de la verrerie. Le résumé du deuxième sujet de cette semaine arrivera très rapidement, ainsi que d'autres courriels qui indiqueront les dates, sujets, intervenants concernant les futures prochaines rencontres.

Les conditions de travail :

- A l'époque de Lucien Cournil la maltraitance des enfants n'existait déjà plus.
- Une grande disparité des salaires au sein de la verrerie entraînait des conflits.
- En 1910, à la verrerie de Terrasson, le temps de travail était d'une douzaine d'heures par jour en deux équipes qui se relayaient : une de nuit et une de jour. Les chaleurs extrêmes des fours et les écarts de températures mettaient à mal les organismes. Les protections étaient inexistantes et nombreuses étaient les brûlures. Les différentes vapeurs de plomb, mercure et arsenic provoquaient également de graves intoxications. Les ouvriers de verrerie à cette époque avaient une espérance de vie située entre 40 et 45 ans. Les femmes s'occupaient du lavage et conditionnement des bouteilles.
- Les dommages subits par les services de santé étaient liés pour une bonne part à la chaleur infernale (1300°C nécessaire à la fabrication du verre), ainsi qu'à la lumière, aux produits responsables des développements des poussières et aux vapeurs provenant des soufflages qui favorisaient le développement de la tuberculose (qui à cette époque faisait beaucoup de ravages). Concernant les jeunes verriers, l'alcoolisme endossait une autre partie des dégâts infligés à ces derniers.
- Les enfants étaient exposés aux mêmes risques que les autres et subissaient la maltraitance de verriers brutaux en plus. Le travail des enfants consistait à être teneur de moule : ils étaient assis sur un petit banc après l'introduction d'une pâte pour serrer le verre. Le verrier soufflait directement dessus afin d'obtenir la bouteille.
- Ils travaillaient de 10h à 12h par jour pour 6 jours par semaine. Les vacances n'existaient pas. Et 60 000 bouteilles devaient être construites par jour. Chaque bouteille ratée était retenue sur le salaire. Ce qui explique une des causes de la brutalité.

La survie, la résilience :

- Pour la première fois du monde ouvrier, c'était des enfants de 9 à 14 ans arrivant en masse du nord (et du Cognaçais) qui ont organisé et conduit une grève qui a duré 10 jours du 1er au 10 avril 1888 avec le soutien des verriers.
- En 1903 a été constituée la fédération nationale des travailleurs du verre qui s'était opposée régulièrement au patronat.
- Une grève à la verrerie de Terrasson est déclenchée du 15 juillet au 15 octobre 1910 suite aux licenciements de deux ouvriers.

- Grâce à la pression sur le patronat, l'eau potable a été installé à l'intérieur de l'usine pour supprimer la corvée des enfants d'aller chercher l'eau à la Vézère, ainsi que des cabinets d'aisance à l'usine.

La première semaine d'août accueillait au musée de Saint-Lazare trois intervenants, dont deux témoins rares sur l'histoire locale. Ce courriel offre cette fois-ci un résumé de la deuxième conférence, avec Jérôme Leymarie, qui traite de la préhistoire à échelle locale. Le résumé du troisième sujet de cette semaine sera partagé par Joseph Estoup, l'intervenant du troisième sujet.

La condition des homos sapiens (solutréens) d'après la science :

- Entre -30 000 ans AV. J-C. Et -17 000 ans AV. J-C., ère glaciaire
- Le climat a poussé la population du Nord à s'installer en Aquitaine pour chercher de la chaleur. Ce qui a entraîné une perte démographique de 60 %.
- La végétation, (en terme d'espèces, à cette époque) équivalait à celle de la Sibérie aujourd'hui.
- Sol très froid, gelé en plein été, ruissellements qui ont crée des marécages (Cern, Vézère) : sources de poissons et d'eau.
- Abris rocheux et installations jusqu'à 450m d'altitude offraient une visibilité sur toute cette faune sauvage (les rennes et chevaux demeuraient les principales ressources carnées). Des traces de feu indiquent des foyers dans ces abris.
- Techniques de tailles solutréennes par percussion et pression pour obtenir des silex à pointes fines et élaborées

L'évolution des homos sapiens et leur adaptation malgré tout :

- Des colliers à base de petits coquillages venaient de l'océan, ce qui indique des échanges.
- Les générations suivantes ont pu jeter les plaquettes qui servaient de décoration autour des foyers et devant la porte. Car des traces ont été retrouvées aux pieds de ces abris.
- Les techniques de taille badegouliennes sont rustiques : tout ce qui cassait servait de lame ou de racloir.

Problème : Pourquoi les badegouliens, qui sont venus après les solutréens, n'ont pas disposé de la technique de taille solutréenne ?